



**PRÉFET
DES YVELINES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du Préfet
Direction des sécurités
Service interministériel de défense et protection civile**

VERSAILLES, le 09 juin 2021

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

Objet : Campagne de prévention des risques de noyades.

Les noyades font de nombreuses victimes chaque année en France, aussi bien en piscine qu'en mer, en lac ou en rivière.

Cette année, une enquête sur les noyades est organisée du 1^{er} juin au 30 septembre 2021 par Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Intérieur, du ministère chargé des Sports et du ministère de la Transition écologique.

La dernière enquête épidémiologique triennale sur les noyades du 1^{er} juin au 30 septembre 2018 a recensé 1649 noyades accidentelles : 406 de ces noyades ont été mortelles, dont 34 ont concerné des enfants de moins de 6 ans.

Ces chiffres ont montré une augmentation importante du nombre de noyades accidentelles en France depuis 2015 (1266) et une stabilisation du nombre de noyades accidentelles suivies de décès (436 en 2015).

Ce bilan fait également apparaître que la noyade accidentelle constitue la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans, mais également que 41% des noyades accidentelles ont lieu en mer.

Pour réduire le nombre de ces décès, la prévention des noyades reste donc une priorité des pouvoirs publics.

Afin de mettre en application cette campagne de prévention, le ministère de la santé via Santé publique France met à votre disposition plusieurs documents :

<https://preventionete.sports.gouv.fr/>
<http://sports.gouv.fr/preventiondesnoyades/>

Je vous sollicite afin de que vous procédiez à une large diffusion de ces éléments auprès de la population de vos communes.

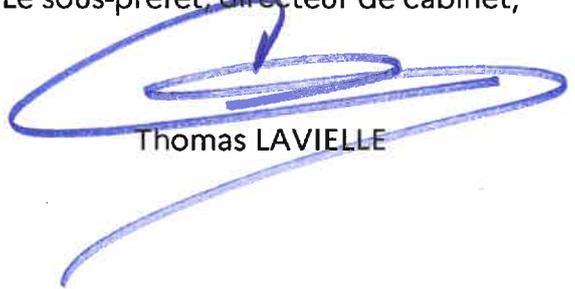
Cette campagne pourra utilement être relayée par vos soins auprès du grand public, mais aussi des postes de secours, des accès aux zones de baignade, des piscines de camping notamment, afin d'assurer la sécurité de nos concitoyens en leur délivrant les messages de prévention les plus adaptés.

Vous trouverez également ci-dessous le lien à ne pas diffuser permettant l'accès au dossier relatif à l'enquête de cette année et qui sera traité par les services de l'État.

<https://enquete-noyade-2021.fr>

Pour le préfet et par délégation,

Le sous-préfet, directeur de cabinet,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Thomas LAVIELLE